



Communiqué :

02 Septembre 2020

### Une relance de la Rénovation des logements : avec quelles priorités ?

**L'annonce de fonds supplémentaires pour la rénovation énergétique des logements dans le cadre du plan de relance économique national constitue la dernière chance du quinquennat pour respecter enfin les promesses présidentielles. Si les annonces politiques sur l'importance de la rénovation des logements se sont succédé ces dernières années, les budgets d'investissements publics qui y étaient consacrés étaient eux globalement en diminution.**

Le plan annoncé par Bruno Lemaire, prévoit de consacrer 30 milliards d'euros (sur les 100 milliards d'euros du plan) aux investissements dans la transition écologique en 2021 et 2022. 7 milliards d'euros seront dédiés à la rénovation des bâtiments sur deux ans, dont 2 milliards au parc privé via MaPrimeRénov.

L'inversion opportune de cette tendance est-elle le signal d'une nouvelle approche de la politique publique de rénovation énergétique comme le demande l'Initiative Rénovons ou se limite-t-elle à un exercice de contrôle des effets économiques négatifs consécutifs de la crise sanitaire ?

#### **Un milliard d'euros par an seront ajoutés au budget du dispositif de MaPrimeRénov.**

Dans les faits, cela permettra de [revenir sur le niveau d'investissements publics atteint en 2018](#) par le Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE), mais ne servira pas de moteur suffisant à l'accélération souhaitée du nombre des rénovations et de leur performance.

Si dans le même temps on rapporte cette augmentation à l'élargissement du nombre de bénéficiaires de MaPrimeRénov' (à partir de 2021 MaPrimeRénov inclut les déciles 9 et 10 de revenus, les propriétaires bailleurs et les syndicats de copropriété), on voit mal comment aller vers une réduction du reste à charge pour les ménages les plus modestes. Il faudra donc se partager la somme entre plus de personnes éligibles.

L'augmentation des financements publics est la bienvenue, mais n'est pas encore de l'ordre de ce qui doit être envisagé pour permettre au minimum la rénovation des passoires énergétiques dans les années à venir. Selon, [l'étude publiée par l'Initiative Rénovons](#) il faudrait en effet 3,2 milliards d'euros, ciblées uniquement sur les passoires, chaque année jusqu'à 2040 pour y parvenir.

Les ménages modestes et très modestes pourraient paradoxalement se retrouver perdants si aucune annonce supplémentaire ne vient compléter ce dispositif.

#### **De nombreuses questions en suspens sur les priorités du plan de relance**

La présentation des détails du plan de relance permettra-t-elle de répondre aux enjeux de fond derrière la rénovation : la lutte contre la précarité énergétique, la réduction réelle des

consommations d'énergie, une évolution vers des aides plus orientées vers des résultats performants, une systématisation d'un accompagnement de qualité pour les ménages plus fragiles pour éviter les effets d'aubaine comme cela a été encore constaté avec la prime de transition énergétique, un reste-à-charge zéro pour les plus modestes, des obligations de rénover progressives et un suivi des actions menées sur les logements sur le temps long ?

**L'Initiative Rénovons va poursuivre son travail de proposition dans le cadre des discussions autour des mesures proposées, du projet de loi finances pour 2021 et du projet de loi de transposition des mesures de la convention citoyenne pour le climat pour permettre que les investissements publics des mois à venir soient encadrés de manière à les rendre plus efficaces socialement, économiquement et énergétiquement.**

**Contact presse :** Danyel Dubreuil – Initiative Rénovons - Coordinateur

danyel.dubreuil@renovons.org // 01 80 89 58 38 – 06 72 62 67 24

<http://renovons.org/>

[@Renovons](#)

*Membres de l'Initiative Rénovons : Fondation Abbé Pierre - Secours Catholique Caritas France - Fondation Schneider Electric et Schneider Electric - Fédération SOLIHA Solidaires pour l'Habitat - Le Groupe Effy - CLER Réseau pour la Transition Énergétique - Réseau Action Climat France - Association Coenove - Solidarités Nouvelles pour le Logement – La Fondation Nicolas Hulot -*